

Réponses de M. Mme. []

Candidat(e) à l'élection de la commune d'Orsay

Population

- 1- Le nombre de logements programmés par le CDT conduit à la création d'une ville nouvelle sur le plateau de Saclay ce qui ne correspond plus au Cluster scientifique et technologique prévu initialement par l'OIN. Êtes-vous prêt à intervenir pour limiter cet accroissement de population excessif qui nuirait au cadre de vie exceptionnel de ce territoire. ? []
2- Quel accroissement maximum de population (en nombre de nouveaux habitants), à l'horizon 2030, envisagez-vous pour Orsay? []

Urbanisme

- Vous engagez-vous à : []
3- réviser les règles du PLU en réintroduisant un coefficient d'occupation des sols raisonnable pour mieux maîtriser les projets qui dénaturent la ville d'Orsay et son cadre de vie ? []
4- faire une étude d'impact pour tous les projets tels que Centre, Le Guichet, Corbeville, Campus vallée, liaisons vallée-plateau, etc. en faisant participer les associations et les habitants ? []

Les déplacements

- Dans le cadre d'un plan local de déplacement, vous engagez-vous à : []
5- accentuer la priorité à donner aux transports en commun? []
6- développer sur Orsay en concertation avec les Orcéens les circulations douces (piétons, handicapés, landaus, poussettes, cyclistes, etc.) ? []

Hydraulique et Assainissement

- Ces dernières années, les Orcéens ont subi de nombreuses inondations dues à l'Yvette et aux réseaux d'assainissement inadaptés. Vous engagez-vous à : []
7- intervenir auprès des autorités pour faire revoir le PPRI pour corriger les erreurs relevées par les Associations qui ont été confirmées par l'étude Hydratec en mai 2007 ? à agir efficacement pour lutter contre les inondations avec les Administrations concernées ? []
8- agir pour contraindre et maîtriser l'urbanisation qui en est la principale cause à Orsay, dans la vallée de l'Yvette et sur le plateau de Saclay? []

Les nuisances sonores

- 9- Les Orcéens subissent une augmentation importante des nuisances sonores dues à l'accroissement du trafic sur les voies routières RN118 et RN188 et au trafic aérien. Vous engagez-vous à faire établir un plan de niveau de bruit sur toute la commune qui servira de référence et intervenir auprès des pouvoirs publics pour que des mesures soient prises pour réduire ces nuisances? []

Action pour l'environnement

- 10- Quelle action particulière envisagez-vous de mener en priorité pour la préservation de l'environnement dans Orsay ?

[]

Le [] [] 2014 Signature du candidat : []

Important ! La réponse à ce questionnaire ne sera publiée que si les règles suivantes sont respectées :
- utilisation de ce questionnaire tel quel (mais vous pouvez ajouter des commentaires sur une autre feuille),
- questions 1, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9 (répondre : Oui ou Non), questions 2 (répondre : un nombre),
- question 10 (répondre par une ou deux phrases après le point d'interrogation).

Merci de votre compréhension.

Monsieur le président de l'ASEOR, cher Lionel,

C'est avec un grand intérêt que j'ai pris connaissance de votre questionnaire concernant le CDT et la frange SUD du plateau. Bien que vous demandiez explicitement de répondre OUI ou NON à vos 10 questions, il n'est pas raisonnablement possible de procéder de la sorte. Ces questions sont effectivement essentielles et méritent de s'y attarder plus longuement avec responsabilité.

Je vais résumer par cette lettre ma position quant à vos interrogations :
- Q1 : je serai comme je l'ai toujours été vigilant aux conditions de mise en œuvre quant à l'aménagement du plateau du Moulon, conformément aux votes déjà exprimés en Conseil Municipal et à la CAPS qui prévoient 900 logements étudiants sur notre commune, afin de préserver notre cadre de vie exceptionnel.

- Q2 : Je m'engage pour un mandat de maire jusqu'en 2020 à la fin duquel la population devrait augmenter principalement du fait des 900 étudiants évoqués et de 4 à 500 habitants liés aux opérations en cours.

- Q3 : Les règles actuelles du PLU permettent déjà de protéger notre cadre de vie et notre ville des projets qui pourraient la dénaturer. Par ailleurs le COS n'est malheureusement plus un outil satisfaisant pour garantir cet objectif, compte tenu que nous ne pouvons plus disposer des plans intérieurs des bâtiments dans le cadre de l'instruction des permis de construire.

- Q4 : à l'avenir des études d'impact seront nécessaires au regard de la taille et de la position des projets considérés. Je ne doute pas que l'EPPS, voire l'EPA, vous associera à cette démarche. J'appuierai en ce sens en ce qui me concerne.

- Q5 : OUI, comme nous l'avons fait au sein de la CAPS notamment les 6 dernières années.

- Q6 : OUI, dans le prolongement des actions initiées sur notre commune avec la CAPS et le Conseil général (rue de Paris, rue de Versailles, rue de Chartes, ...).

- Q7 : OUI doublement.

- Q8 : OUI

- Q9 : OUI, comme nous l'avons obtenu en partie à travers l'extension de la zone de la raquette de Mondétour dans le cadre du Plan de Gène Sonore.

- Q10 : vous aurez l'occasion de découvrir les nombreuses propositions concrètes dans notre projet 2014-2020 pour un avenir durable et responsable.

Je reste à votre disposition pour une rencontre avec votre association pour en discuter plus en détails si vous le souhaitez.

David ROS
Maire sortant candidat aux élections municipales des 23 et 30 mars.